

Dossier de demande d'autorisation environnementale

Extension des bâtiments
existants AKZONOBEL à
Pamiers (09)
PROJET ODYSSEE



EMETTEUR	EDEIS 135 Avenue de Comminges 31270 CUGNAUX Tél. 05.62.72.41.41
N° AFFAIRE	129393
PHASE	
TYPE DE DOCUMENT	
LOT, DISCIPLINE	
NUMERO	-
REV	0
DATE	Mai 2023



**EXTENSION USINE MAPAERO
(PAMIERS - 09)**

DOSSIER DE DEMANDE
D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

REPONSE A L'AVIS DE LA MRAE

Mai 2023



**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
DANS LE CADRE D'UN REAMENAGEMENT DE L'USINE MAPAERO
(PAMIERS, 09)**

Réponse à l'avis de la MRAE

<i>Version</i>	<i>Date</i>	<i>Commentaire révision</i>	<i>Rédigé par</i>
2	17/05/2023	final	Daniel TISSOT

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION.....	2
2	VOLET EAU.....	3
2.1	EFFLUENTS INDUSTRIELS.....	3
2.2	OUVRAGES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES.....	3
2.3	SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES	3
2.4	EAU CONSOMMEE POUR LA PRODUCTION	4
3	VOLET AIR.....	5
3.1	IMPACT CUMULE MAESTRIA, ODEURS.....	5
3.2	DEPASSEMENT COV CONDUIT 3A	5
3.3	SURVEILLANCE DE L'EFFICACITE DU TRAITEMENT	5
4	AUTRES POINTS	6
4.1	FACTEURS D'EMISSION DU BILAN CARBONE	6
4.2	VOLET PAYSAGER	6
4.3	EFFETS THERMIQUES ET PROBABILITE D'OCCURRENCE	7

Page laissée intentionnellement blanche

1 INTRODUCTION

Le présent document présente les réponse de l'entreprise MAPAERO de Pamiers aux observations formulées par la MRAE dans son avis n° 2023APO61 émis le 04/05/2023.

A ce titre il est structuré selon les items suivants :

- Volet Eau
 - Effluents industriels
 - Ouvrages de gestion des eaux pluviales
 - Surveillance des eaux souterraines
 - Eau consommée pour la production

- Volet Air
 - Impact cumulé MAESTRIA, odeurs
 - Dépassement COV conduit 3A
 - Surveillance de l'efficacité du traitement

- Autres points
 - Facteurs d'émission du bilan Carbone
 - Volet paysager
 - Effets thermiques et probabilité d'occurrence

2 VOLET EAU

2.1 EFFLUENTS INDUSTRIELS

Le dossier fait la distinction entre les déchets qui sont exportés pour traitement externe, et les effluents qui correspondraient à des eaux utilisées en continu dans le process pour des opérations telles que le lavage. Pour le cas de MAPAERO, le lavage des équipements est assuré par batch au moyen de solvants organiques qui sont recyclés après traitement dans un atelier de distillation, il n'y a donc pas stricto sensu d'effluents aqueux.

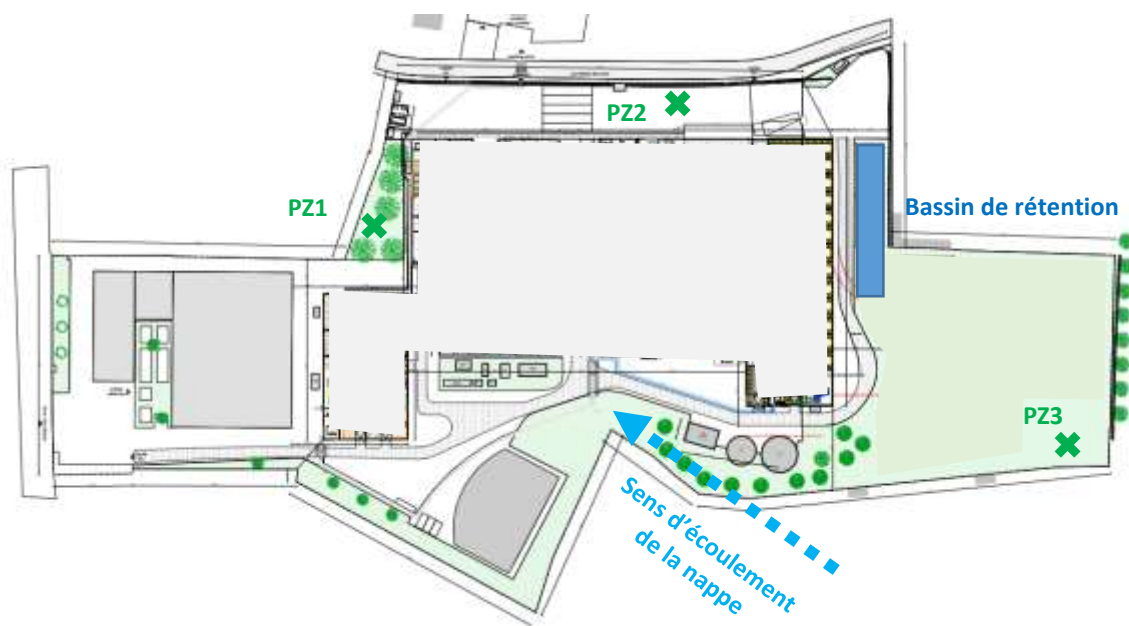
Les culots de distillation des solvants de nettoyage des équipements de fabrication des peintures à l'eau contiennent une partie aqueuse mais ils sont pris en compte en tant que déchets et non comme des effluents.

2.2 OUVRAGES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

L'information correspondant à la version finale du projet est bien celle d'un unique bassin de rétention de 750 m³. L'organisation avec 2 bassins en L, imaginée dans un premier temps, s'est finalement révélée moins fonctionnelle notamment pour l'entretien.

2.3 SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES

L'étude d'impact mentionne au § 4.1.5. que le suivi actuel, qui comprend l'analyse de 32 solvants et du chrome total sur 3 piézomètres, sera maintenu dans le cadre du projet. Cette surveillance porte sur des critères directement rattachés à l'activité de MAPAERO, alors que les paramètres SDAGE sont plus globaux et peuvent subir l'interférence de nombreux types d'activités.



2.4 EAU CONSOMMEE POUR LA PRODUCTION

L'entreprise MAPAERO a été le pionnier du développement des peintures à l'eau pour les applications aéronautiques, qui représentent aujourd'hui 15% de la production annuelle de l'usine.

Dans l'état actuel, la consommation d'eau par le process représente 5% de la consommation totale, et la quantité d'eau utilisée pour les peintures à base aqueuse correspond à 22% du poids fabriqué.

Pour mémoire, on rappelle que toutes les solutions d'hydro-économie ont été mises en œuvre dans le process, notamment le refroidissement de toutes les machines est effectué en circuit fermé.

Si l'on se projette sur la capacité de fabrication post Odyssee en imaginant que 50% des peintures produites seront à base aqueuse, la quantité d'eau consommée annuellement pour la production sera d'environ 200 t.

Cette quantité n'est pas significative à l'échelle de l'agglomération de Pamiers qui compte aujourd'hui près de 30 000 habitants consommant plus de 1 million de m³ d'eau potable par an.

3 VOLET AIR

3.1 IMPACT CUMULE MAESTRIA, ODEURS

Les résultats de l'étude de dispersion montrent que les rejets atmosphériques associés au projet MAPAERO auront des effets très largement inférieurs aux seuils de précaution, puisqu'en cumulant l'ensemble des composés l'incidence sera près de 200 fois inférieure au seuil de précaution pour le point le plus influencé. A ce très faible niveau d'impact, le cumul avec des sources voisines ne présente aucun risque d'incidence en matière de pollution de l'air et de risque sanitaire.

Il est par contre un sujet pour lequel l'incidence cumulée avec l'usine MAESTRIA voisine peut rester un point de vigilance : celui des odeurs, qui sont épisodiquement ressenties dans le secteur. Bien qu'assuré d'apporter une solution définitive à tout rejet olfactif par le traitement par charbon actif de ses rejets de ventilation, MAPAERO continuera à assurer une veille régulière auprès de ses voisins sur leur ressenti olfactif (*ainsi que sur tous les autres facteurs susceptibles d'induire des nuisances de proximité : acoustique, visuel*). Cette action est déjà mise en œuvre : un suivi du ressenti olfactif des riverains sur 2 mois a récemment été réalisé à la demande de la DREAL09.

3.2 DEPASSEMENT COV CONDUIT 3A

Le dépassement modique (25%) de la VLE sur les COV totaux observé en 2021 sur le conduit 3A a été associé à une situation ponctuelle, d'autres analyses ayant montré ultérieurement des valeurs plus faibles sur ce conduit (92 mgC/m³ en 2022). D'une manière générale, le remplacement de multiples postes de ventilation par un système centralisé assurera une meilleure stabilité, et la mise en place d'un traitement par charbon actif garantira le respect de la VLE.

3.3 SURVEILLANCE DE L'EFFICACITE DU TRAITEMENT

L'efficacité du traitement repose sur le remplacement du charbon actif avant qu'il ne soit saturé.

Pour garantir le respect de ce principe, la mise en œuvre sera la suivante :

- deux charges de charbon seront disposées en série sur chaque sortie de ventilation ;
- la teneur en COV sera surveillée régulièrement entre les deux charges ;
- le remplacement de charge amont sera réalisé dans un délai largement inférieur à celui de la saturation de la charge aval.

La surveillance des effets dans l'environnement, qui n'est une obligation réglementaire que pour des installations de taille plus de 15 fois supérieure, n'augmenterait aucunement le niveau de garantie pour la surveillance de l'efficacité du traitement, par rapport au suivi envisagé.

4 AUTRES POINTS

4.1 FACTEURS D'ÉMISSION DU BILAN CARBONE

Sources

- Gaz naturel : <https://www.economiedenergie.fr/les-emissions-de-co2-par-energie/>
- Electricité : <https://www.rte-france.com/eco2mix/synthese-des-donnees?type=co2#>
- Photovoltaïque : <https://www.photovoltaique.info/fr/info-ou-intox/les-enjeux-environnementaux/temps-de-retour-carbone/>
- Géothermie : <https://fondschaleur.ademe.fr/ils-lont-fait/eric-rumeau/>

4.2 VOLET PAYSAGER

La simulation graphique 3D donnée ci-dessous permet d'apprécier l'intégration paysagère des nouvelles constructions ainsi que les effets d'écran recherchés par les plantations :



4.3 EFFETS THERMIQUES ET PROBABILITE D'OCCURRENCE

L'extension des effets thermiques a été menée au moyen du logiciel FLUMILOG, outil de calcul établi par l'INERIS organisme de référence national, sur la base des caractéristiques dimensionnelle de la surface en feu et sur la base des propriétés du combustible, dans le cadre du scénario le plus défavorable qui prend en compte les éléments suivants :

- conformément à la procédure de calcul D9 appliquée dans les études de dangers ICPE, prise en compte de la rupture de 20% des contenants présents dans une cellule de stockage (il s'agit ici de containers palettisables de 1 m3) ;
- écoulement vers le bac de rétention déporté, dont les dimensions et l'implantation ont été précisément définies en fonction des résultats de la simulation FLUMILOG la plus défavorable ;
- simulation avec les différents liquides combustibles de la bibliothèque FLUMILOG.

Rappelons ici qu'un des objectifs prioritaires du programme ODYSSEE est de centraliser le stockage des liquides inflammables dans un magasin neuf spécifiquement conçu à cet effet, et répondant aux normes les plus récentes en la matière. Les quantités de liquides inflammables présentes dans les ateliers seront ainsi réduites au stock journalier c'est-à-dire des quantités très faibles qui ne constituent pas des gisements combustibles justifiant un calcul d'effet.

Les classes de probabilité sont associées aux causes et aux modalités de prévention détaillées dans l'analyse de risque :

- le scénario d'échauffement dans les déchets qui s'est déjà produit sur site a été associée à la probabilité maximale (A) parce qu'il est directement dépendant d'une erreur humaine ;
- les scénarios d'incendie sont associés à une erreur humaine et à un facteur tiers provoquant l'inflammation, raison pour laquelle ils ont été associés à la classe de probabilité inférieure (B) ;
- les scénarios d'incendie de machine dépendent d'une défaillance technique et d'une absence d'action humaine, ce qui est très improbable (classe D) puisque les machines de production ne fonctionnent qu'en présence de personnel.
- Les explosions pour ces types de produits sont théoriquement possibles, mais elles n'ont pas été rencontrées dans les conditions où ils sont mis en œuvre, raison pour laquelle on a retenu la classe de probabilité la plus faible (E.)

Page laissée intentionnellement blanche



Soler IDE

Bureau d'études et de conseils en Environnement
4, rue Jules Védrières – BP 94204
31031 TOULOUSE Cedex 04
Tél : 05 62 16 72 72 - Fax : 05 62 16 72 69